

# LA CANNE BLANCHE ÉLECTRONIQUE TOM POUCE®

## POUR SE DÉPLACER EN TOUTE AUTONOMIE



### TOM POUCE®, une formidable innovation technologique

La canne blanche électronique TOM POUCE® s'affirme, aujourd'hui, comme une avancée technologique majeure pour l'autonomie et le confort de vie des personnes aveugles et malvoyantes.

TOM POUCE® est un petit boîtier léger, discret et amovible qui se fixe sur la canne blanche, la transformant immédiatement en canne électronique.

Grâce à des capteurs infrarouges et laser, il anticipe les obstacles mobiles et immobiles. À détection d'un obstacle, il envoie une information à son utilisateur sous forme de vibration.

Avec une portée ajustable de 2 à 15 m, il offre une lecture très fine de l'espace. Autre innovation importante : il signale aussi les obstacles jusqu'à une hauteur de 2 m.

### Les avantages du TOM POUCE®

- Il évite les chocs corporels, les collisions avec les objets et obstacles, même placés en hauteur.
- Il donne une notion des distances, source de confort pour les déplacements.
- Il assure un déplacement sans stress et apporte une réelle fluidité dans tous les environnements.
- Il libère l'esprit et facilite le déplacement sur les trajets inconnus, modifiés ou en travaux.
- Il est mis **gratuitement** à disposition des utilisateurs, après formation du bénéficiaire par un centre spécialisé.



### À qui s'adresse la canne blanche électronique ?

À toutes les personnes déficientes visuelles qui ne peuvent ou ne veulent pas avoir de chien guide (choix volontaire, problèmes d'allergies, âge trop avancé pour reprendre un chien guide...). Pour toutes ces personnes, la canne électronique est une excellente solution d'aide et d'assistance au déplacement.

Une formation est un préalable nécessaire pour une utilisation optimale. Celle-ci est dispensée gratuitement par des instructeurs spécialisés.

Le suivi annuel et la maintenance du matériel, voire son remplacement si nécessaire sont pris en charge.

### Quelques chiffres

Nombre de bénéficiaires actuels en France : 600

Objectif de bénéficiaires d'ici à 4 ans : 1 000

Coût moyen par remise de canne : 5 000 €

Durée moyenne d'utilisation : 7 ans

## L'ÉQUIPE

### L'inventeur de la canne électronique : RENÉ FARCY



Professeur des Universités, René Farcy travaille depuis 22 ans sur les cannes électroniques.

Actuellement, il exerce son activité de chercheur au sein du Laboratoire Aimé Cotton du CNRS à Orsay.

Au-delà de l'aspect technologique, il a su prendre en compte un ensemble plus fondamental incluant également la personne déficiente visuelle, la psychomotricité, les techniques de rééducation etc.

Il a aussi appris à se déplacer en aveugle et a utilisé toutes les ressources de son corps de métier : l'optronique, fusion de l'optique et de l'électronique.

Auteur de 2 livres sur les lasers et leurs applications, d'une cinquantaine de publications et d'une dizaine de brevets, il travaille également sur une sonde laser pour le diagnostic précoce en cancérologie.

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS MAINTENANT

Besoin  
immédiat

2 000 000 €

De nombreuses personnes aveugles ou malvoyantes sont en attente d'une canne électronique pour pouvoir, simplement, se déplacer comme tout un chacun.

**Grâce à vous, nous pourrons enfin répondre aux demandes en attente.**

### Aidez-nous à équiper les personnes qui attendent en faisant un don :

Contactez Pascale Humbert, Responsable Mécénat et Grands Donateurs  
 Fondation VISIO - BP 50298 - 49072 BEAUCOUZÉ Cedex

☎ : 02.41.68.15.18    ✉ : [p.humbert@fondation-visio.fr](mailto:p.humbert@fondation-visio.fr)

### Tout don à la Fondation VISIO est déductible :

- À hauteur de **75 %** du don, sur le montant de votre **ISF**, dans la limite de 50 000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est 66 666 €.
- À hauteur de **66 %** du don, sur le montant de votre **impôt sur le revenu**, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- À hauteur de **60 %** du don, sur le montant de l'**impôt sur les sociétés**, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires.

## La Fondation VISIO en quelques mots

Entièrement consacrée à la déficience visuelle, La Fondation VISIO est Reconnue d'Utilité Publique. Elle soutient activement les projets médicaux, vétérinaires, scientifiques et technologiques les plus performants, de nature à identifier les futures voies thérapeutiques contre la cécité et la malvoyance et à favoriser l'autonomie et la mobilité des personnes déficientes visuelles. Son rayon d'action est international.

En matière de recherche, chaque projet est sélectionné, suivi et évalué par :

- ↳ Une Commission scientifique composée de membres du Conseil de surveillance et d'experts bénévoles, choisis en raison de leurs compétences. Elle certifie la qualité hautement scientifique des programmes de recherche soutenus. Selon les sujets, des experts extérieurs sont sollicités pour examen et avis.
- ↳ Un Comité d'évaluation. Garant de l'action de la Commission scientifique, il exerce un rôle consultatif auprès du Conseil de surveillance.

**La Fondation VISIO est adhérente du Centre Français des Fonds et Fondations.**